

4eme Forum Mondial de l'Eau
(Mexico, mars 2006)

Session africaine sur la
<< Gestion des eaux transfrontalières >>

RECOMMANDATIONS

Les actions locales, présentées par les acteurs africains de l'eau, mettent en relief les défis majeurs et les contraintes associées à la gestion des eaux transfrontalières à l'échelle du Continent. Ces eaux concernent les fleuves, les lacs et les aquifères que se partagent au moins deux pays.

Avec un volume d'environ 4200 milliards de m³, les eaux partagées représentent en Afrique plus de 80% des ressources en eau disponibles. Sur l'ensemble du continent, ces ressources rares, insuffisantes et aléatoires subissent les effets mécaniques des changements climatiques et des activités anthropiques, autant de phénomènes qui hypothèquent l'avenir des populations à grande majorité rurales.

Les capacités des pays concernés ne leur permettent pas de créer chacun les conditions d'une gestion rationnelle et équitable des ressources en eau disponibles, condition indispensable pour un développement durable de nos pays.

Cependant certaines expériences en Afrique montrent la pertinence d'une approche basée sur une intégration régionale dont moteur serait la gestion des eaux partagées.

Il faut à cet effet créer cadres adaptés de valorisation partagée, concertée, solidaire et durable des ressources disponibles, disposant de moyens institutionnels, juridiques, humains, techniques et financiers suffisants.

Les participants à la session africaine sur les eaux transfrontalières :

- considérant les défis et les contraintes du développement des ressources en eau transfrontalières mis en évidence par les actions locales présentées par les acteurs africains de l'eau ;
- conscients de la pertinence de l'application des principes de « bonne gouvernance » tels que définis lors des rencontres internationales, notamment celles de Rio (1992), Paris (1998), La Hayes (2000), Johannesburg (2002) et Kyoto (2003) ;
- soucieux de renforcer la coopération entre les Etats, à travers les Organismes de bassins, en vue de l'atteinte **des « Objectifs de développement du Millénaire »** ;
- convaincus de la nécessité de disposer d'un cadre fédérateur des organismes africains de bassins, pour faciliter les initiatives bi et multilatérales dans leurs domaines de compétence :

Demandent vivement aux pays africains, à l'AMCOW, aux organismes de bassins africains et aux partenaires au développement de :

1. Soutenir le processus de la GIRE dans les bassins partagés et dans chaque pays;
2. Appuyer la mise en place de nouveaux Organismes de Bassins transfrontaliers;
3. Renforcer les capacités des Organismes de bassin existants, dans le cadre notamment de la composante eau du NEPAD, de l'AMCOW, de la facilité Eau de l'Union Européenne... et faciliter leur accès aux ressources financières;
4. Organiser dans chaque bassin des systèmes intégrés, fiables harmonisés, d'observation, de suivi et d'échange d'informations basés sur la transparence et la facilité d'accès;
5. Organiser à l'échelle continentale un système de suivi des ressources en eaux transfrontalières qui s'appuiera sur les systèmes implantés dans les différents bassins ;
6. Elaborer et mettre en oeuvre, dans la concertation et la transparence, des Schémas Directeurs ou Plans de gestion des bassins pour fixer les objectifs à atteindre à moyen et long termes ; **ces schémas seront**

accompagnées de programmes pluriannuels d'actions concrètes et de systèmes dynamiques de suivi de mise en oeuvre.

7. Améliorer l'éducation, l'information et la sensibilisation des populations et favoriser l'évolution des comportements quant aux modes de consommation et de gestion des ressources en eau ;

8. Renforcer, comme étant la clé d'une démarche réussie en Afrique, la participation des utilisateurs, particulièrement les femmes et des populations les plus pauvres, dans la gestion de leurs propres ressources en eau ;

9. Appuyer le Réseau Africain des Organismes de Bassins comme organisme fédérateur et cadre de concertation permanente, d'échange d'expériences de terrain concrètes, de suivi et de diffusion de bonnes pratiques sous le couvert de l'AMCOW.

10. Réfléchir à l'opportunité d'élaborer une « Charte des Eaux Internationales Africaines »

Les participants à la session remercient le Comité mexicain d'organisation du Forum et les autorités mexicaines pour l'accueil chaleureux réservé aux différentes délégations et pour la parfaite organisation des présentes assises.

Fait à Mexico le 18 mars 2006

La SESSION